

CHRONIQUE 2026

Meilleurs Vœux de la Semaine

Bimensuel d'informations générales, d'analyses et de publicité
www.chroniquedelasemaine.com

Conflit à l'Est de la RDC : **Félix Tshisekedi a échangé avec Faure Gnassingbé à Lomé**



Le PR de la RDC, Félix Tshisekedi et le PC du Togo, Faure Gnassingbé

2ème rapport B-READY 2025 :

Le Togo occupe la 1ère place en Afrique de l'Ouest



Sandra Johnson, Ministre, SG de la Présidence du Conseil de la République Togolaise

CAF : «La CAN tous les 4 ans, c'est une bêtise affligeante», Claude Le Roy



Pénurie d'eau dans les Savanes et Kara :
Le gouvernement met les bouchées doubles



Culture : **Le festival Éritaj 2026 lance ses compétitions**



Jean-Claude Dick, promoteur du festival Eritaj

Les RICAC 2026 :

C'est du 28 janvier au 8 février autour de «la métaphore multipolaire»



Chers usagers de la route, merci de prévoir exactement le montant équivalent à votre redevance afin de faciliter le passage au péage.



© Route Nationale N°1 (Agèc Cacavel) • Lomé-Togo BP: 8444 • Tél: +225 22 57 88 55 • www.safertg.com

Les RICAC 2026 : C'est du 28 janvier au 8 février autour de «la métaphore multipolaire»

La ville de Tsévié va abriter du 28 janvier au 8 février 2026 les Résidences Internationales de Créations Artistiques et Culturelles (Les RICAC) «ART TO GO». Placées sous le haut patronage du ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts et sous le parrainage de la commune zio1, les RICAC 2026 se dérouleront autour du thème: «la métaphore multipolaire». L'évènement vise non seulement la réalisation des œuvres d'art en lien avec le thème de l'année, mais aussi l'éducation, la sensibilisation sur les valeurs humaines, politiques etc. Organisées par le Réseau International des Artistes en Arts Visuels (RIA-AV), les RICAC 2026 seront animées par des artistes venus du Ghana, du Cameroun, du Sénégal, du Mali, du Bénin et du Togo. Au menu de la rencontre, des expositions artistiques, le vernissage, des conférences débats etc.

Dans un exposé très enrichissant, Mme Ataféinam BELEI, promotrice Culturelle, Commissaire d'Exposition, Présidente de l'Association ART HERITAGE CULTURE a apporté des éclaircissements sur «la métaphore multipolaire».

Selon elle, depuis toujours, l'Occident pense le monde sur le modèle des relations de pouvoir et de domination. Or les BRICS et les pays émergents, depuis longtemps déjà, proposent la Multipolarité et la base de penser le monde sur le modèle des relations de puissance, c'est-à-dire des relations de coopération. «C'est le nouveau paradigme, c'est la nouvelle architecture de paix, de développement et de civilisation pour des rapports gagnant-gagnant», précise le philosophe Jérôme RAVENET.

Or puissance ne veut pas dire pouvoir ! La puissance, c'est une force d'exister : les Peuples, les Etats-nations veulent simplement exister ! Le pouvoir, c'est la force d'empêcher et de contraindre. Force est de constater qu'avec la Multipolarité, il s'agit justement de passer du paradigme de pouvoir qui a

dominé toute la modernité occidentale à un nouveau paradigme, paradigme de la puissance, au sens où l'entendent les philosophes tel que SPI-NOZA, où il s'agit d'exprimer pour chaque peuple, les potentialités qui sont en lui.

Autrement dit, la Multipolarité rejette la théorie des jeux d'échecs et veut une mondialisation respectueuse des identités et des souverainetés de chacun. A ce sujet, le Président XI Jiping de la Chine déclare : « La Chine ne joue pas à un jeu à somme nulle. Elle propose des partenariats gagnant-gagnant et non un jeu d'échecs à somme nulle ». A ce stade de l'analyse de la situation géopolitique, la question fondamentale qui se pose sur le plan stratégique du tournant historique que nous sommes en train de vivre est : «comment vit - on ce basculement en Occident ?

La crise de rationalité et de bon sens en Occident
« Le système occidental dominait le monde, mais c'en est fini aujourd'hui. Il n'a plus le monopole du bien, ni des certitudes. Nous vivons le renversement du monde » affirme le Député Européen et Essayiste Hervé JUVIN. Il poursuit en ces



termes : « Aujourd'hui, le grand choc à venir c'est que nous (Occidentaux) sommes les figurants dans un film dont nous n'écrivons plus le scénario ». Pour Ataféinam BELEI, ce qui différencie la relation unipolaire de celle multipolaire, c'est l'incapacité pour les acteurs du monde unipolaire à comprendre le modèle gagnant-gagnant ! A voir de près, l'Occident est un lieu où on se raconte le monde tel qu'on voudrait le voir. Le rêve des institutions occidentales, c'est d'en finir avec l'histoire et d'en finir avec la politique par le droit, la norme et la conformité. Voilà pourquoi l'exercice favori de l'Occident, c'est de fulminer les condamnations : c'est la faute de XI Jiping, Vladimir Poutine, la Biélorussie, la Corée du Nord,... bref, tous les pays qui ne s'alignent pas sur l'agenda américain, soutenu par l'Union Européenne. Les dirigeants occidentaux préfèrent se bercer d'illusions et se raconter le monde tel qu'il devrait être, plutôt que de le voir tel qu'il est. La Multipolarité du monde, est-

ce forcément une mauvaise nouvelle pour l'Occident ? Toute la difficulté pour la Multipolarité, qui parle de partenariats gagnant-gagnant, du destin commun pour l'Humanité, c'est d'arriver à infléchir le discours d'un interlocuteur (l'Occident) Unipolaire, qui lui, parle en termes de rapports de forces. Il utilise les sanctions économiques, les tarifs douaniers comme mesures de sanctions,... bref, qui fait un bras de fer. Dans cette circonstance, comment dialoguer avec quelqu'un qui fait un bras de fer ? C'est toute la question sur le plan stratégique du tournant historique que nous vivons en ce moment. Si les BRICS réussissent, il n'y aura pas de guerres, et un monde multipolaire pourra s'installer. Il est déjà là, il est déjà présent ce monde multipolaire. Mais il est contesté par une hyperpuissance américaine, qui ne veut pas céder sa position hégémonique. Elle ne veut rien céder sur son hédonie. Ainsi, toute la difficulté va être de savoir si les

Etats-Unis d'Amérique vont modifier leur doctrine et consentir à l'émergence pacifique de ce monde multipolaire ? «L'hyperpuissance qui est sur le déclin, mais qui n'est pas encore morte, n'a pas encore dit son dernier mot ! Car, les alliances de revers (établies contre un adversaire principal pour résister à la pression imposée par ce dernier), si grandement visibles mais tuées dans le monde multipolaire, sont provisoires. Ce qui nous fait dire que l'avenir du monde est appelé à s'écrire d'une manière tout à fait incertaine. Que les dieux du Panthéon Togolais bénissent tout ce qui s'y fera !» a conclu la promotrice des RICAC.

«La Métaphore Multipolaire», quelle portée artistique ? Sur le plan artistique, «La Métaphore Multipolaire», en tant que sujet artistique, peut se traduire par la représentation de multiples centres d'intérêt, de sources, de pouvoir ou de perspectives dans une œuvre. A en croire Kokou EKOUAGOU, Directeur Artistique, Artiste Plasticien / Consultant / Manager Culturel, cela peut se manifester dans des compositions visuelles où plusieurs points focaux coexistent, se contredisent, ou interagissent.

Selon l'analyse du Directeur Artistique, en introduisant plusieurs points de vue, l'Artiste peut questionner les certitudes et encourager l'ambiguïté, invitant le spectateur à interpréter l'œuvre de manière plus ouverte.

En Arts Visuels, déclare-t-il, une création où plusieurs scènes ou personnages se juxtaposent, sans qu'aucun ne domine clairement, pourrait illustrer la métaphore multipolaire qui est donc, un cadre riche pour l'exploration artistique, culturelle permettant de traduire la complexité et la diversité du monde en des œuvres qui invitent à la réflexion et à l'interprétation.

Carole A.

OTR : des réformes fiscales de la loi de finances 2026 contre les fraudes adoptées

Adoptée le 29 décembre 2025 par la Représentation nationale à l'issue d'une navette parlementaire riche en débats et en consultations, la loi de finances, exercice 2026 du Togo introduit plusieurs innovations fiscales majeures, destinées à améliorer et optimiser la mobilisation des recettes par l'Office togolais des recettes (OTR).

Il s'agit d'abord au premier rang des principales innovations, de l'introduction de la facture électronique certifiée. Elle est adressée aux entreprises, et devra notamment permettre de renforcer la traçabilité des transactions commerciales et lutter contre la fraude fiscale, en particulier en matière de TVA.

Le dispositif entend

également améliorer la transparence des échanges, tout en facilitant, pour l'administration fiscale, le contrôle dans les secteurs formels.

Une autre innovation concerne l'introduction de la taxe à l'exportation sur les noix de cajou, les graines de soja et les noix de karité. L'objectif est de limiter l'exportation des produits agricoles à l'état brut et d'encourager leur transformation locale.

A cela s'ajoute l'institution d'une retenue à la source libératoire de 5 % sur les gains tirés des paris et autres jeux de hasard dont les montants par paris excèdent 500 000 F CFA.

Un droit proportionnel de 3,5% sera également appliqué sur l'augmentation de valeur lors des demandes de réé-

valuation d'immeubles. Ce qui traduit une adaptation de la fiscalité aux évolutions patrimoniales.

La loi de finances 2026 prévoit en matière de soutien fiscal, une exonération de la TVA sur les provendes et compléments destinés aux produits locaux d'élevage et de pêche. Il s'agit entre autres de réduire le coût des intrants et de soutenir la production animale.

Il prend également en compte la facilitation de l'enregistrement des marchés publics réservés aux jeunes et femmes entrepreneurs : le paiement des droits d'enregistrement est différé au moment du versement de l'avance de démarrage ou du premier acompte.

Enfin sur le plan social, un cré-

dit d'impôt non remboursable de 120.000 FCFA par salarié et par an est accordé aux entreprises recrutant des personnes en situation de handicap.

Pour rappel, le budget de l'Etat, exercice 2026, s'équilibre en ressources et en dépenses à 2740,5 milliards F CFA, soit une hausse de 14 % par rapport au budget exercice 2025.

La loi de finances exercice 2026 consacre une gouvernance budgétaire renforcée, axée sur la mobilisation efficace des ressources publiques, avec une priorité accordée aux dépenses sociales et sécuritaires, l'assainissement de la dette ainsi que l'intégration des enjeux de genre, d'environnement et de climat.

Carole A.

CHRONIQUE
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récupéré n°0338/05/03/08

28 BP : 23 Lomé - Togo

Tél: 92 40 38 43/70 35 35 97

Société de Presse : CHRONIQUE DE LA SEMAINE SARL-U

Responsable

Julienne Pawimondom
BELEI-ALIZIOU

Directeur de la Publication

Daniel E. ASSOTE

Tél. 92 40 38 43

Rédactrice en Chef

Amiaba AGHEY-LAWSON

Rédaction

Carole A., Daniel A., Kapo A.

Imprimerie SDR/Tirage : 2000 ex.

Pénurie d'eau dans les Savanes et Kara :

Le gouvernement met les bouchées doubles

Face à la pénurie d'eau potable qui affecte depuis plusieurs semaines les régions de la Kara et des Savanes, le Président du Conseil, Faure Gnassingbé, a donné des instructions fermes pour une action rapide et coordonnée de l'État. C'est dans ce cadre qu'une mission gouvernementale de haut niveau, conduite par le ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat, Kodjo Adédzé, a été déployée sur le terrain afin d'évaluer l'avancement des chantiers et accélérer les solutions engagées.

Cette descente ministérielle, entamée jeudi, s'inscrit dans la continuité des explications fournies par le gouvernement devant les députés le 31 décembre dernier. À cette occasion, les causes de la pénurie, ses impacts et les mesures correctives avaient été exposées. Sur instruction du Président du Conseil, il ne s'agissait plus seulement de rendre compte, mais surtout de constater, ajuster et agir. Dans la région de la Kara, la situation du barrage de la Kozah cristallise les inquiétudes. Le niveau de l'eau est tombé à 8 mètres, contre 16 mètres à la même période l'année précédente. Cette baisse spectaculaire a entraîné une chute de la production quotidienne d'eau potable, passée de 11 000 à environ 3 000 mètres cubes. Les villes de Kara, Niamtougou, Défalé, Pagouda, Kétao et Pya en subissent directement les conséquences.

Sur le terrain, Kodjo Adédzé a tenu à souligner la réactivité des autorités. « Des

instructions ont été données en matière de mesures urgentes, de mesures à court terme et également à long terme », a-t-il déclaré. Pour le ministre, cette mobilisation est l'expression directe de la vision du Président du Conseil. « Faure Gnassingbé ne pouvait pas être informé de la pression exercée sur les ressources hydriques, susceptible d'entraîner un manque d'eau potable, sans exiger que des équipes soient immédiatement déployées », a-t-il insisté.

Les causes de cette crise sont multiples, mais trouvent leur origine principale dans une sécheresse précoce liée aux dérèglements climatiques. À cela s'ajoute une pression démographique croissante. Avec un taux de croissance de 2,3 % par an et une urbanisation passée de 37,7 % à 43 % entre 2010 et 2022, la demande en eau potable ne cesse d'augmenter au Togo. Les infrastructures existantes, conçues pour une population moindre, sont aujourd'hui mises à rude épreuve.

Pour répondre à l'ur-



gence, plusieurs mesures concrètes ont été engagées. « Il est notamment question de raccorder certains forages existants, à gros débit, au réseau de la TDE », a expliqué Kodjo Adédzé. À ce jour, neuf forages ont déjà été intégrés au réseau après des analyses rigoureuses garantissant la qualité de l'eau. D'autres forages sont en cours de réalisation, avec des résultats jugés prometteurs. « Les débits observés sont importants », s'est réjoui le ministre.

En complément, des camions-citernes assurent la distribution d'eau dans les quartiers les plus touchés. L'armée apporte également un appui logistique, notamment sur des sites stratégiques, illustrant la mobilisation transversale voulue par le Président du Conseil.

Sur le plan social, les premiers effets se font sentir. « Nous avons recueilli des témoi-

gnages très encourageants des populations concernant l'amélioration du débit d'eau », a indiqué le ministre, tout en réaffirmant la détermination du gouvernement à un retour rapide à la normale. « Pour le Président du Conseil, il s'agit de joindre l'action à la parole, et c'est exactement ce qui est en train d'être fait », a-t-il martelé.

La mission de supervision, programmée du 7 au 10 janvier 2026, mobilise plusieurs structures : le ministère de l'Aménagement du terri-

toire, celui chargé de l'Eau et de l'Assainissement, la Société togolaise des eaux (TDE) et la Société du patrimoine eau et assainissement (SP-EAU). Des inspections sont prévues à Kara, Mango et Dapaong, avec des évaluations précises des barrages, stations de traitement, châteaux d'eau et forages.

Au-delà de l'urgence, cette action s'inscrit dans une stratégie nationale plus large de sécurisation de l'accès à l'eau potable. Car l'enjeu est vital : l'eau conditionne la santé publique, la cohésion sociale et le développement économique. Sous l'impulsion de Faure Gnassingbé, le gouvernement entend transformer cette crise en levier pour renforcer durablement les infrastructures hydrauliques et garantir, sur l'ensemble du territoire, un accès équitable et pérenne à l'eau potable.

La Rédaction

2ème rapport B-READY 2025 : Le Togo occupe la 1^{ère} place en Afrique de l'Ouest

Le deuxième rapport B-READY 2025 de la Banque mondiale, qui évalue l'environnement économique des entreprises, en remplacement du rapport Doing Business, a été officiellement lancé le 29 décembre 2025. Ce projet de la Banque mondiale souligne les progrès des pays dans l'amélioration de leur cadre réglementaire, de la fourniture de services publics pour le secteur privé, ainsi que leur efficacité dans la pratique. Cette seconde édition du rapport B-Ready 2025, évalue 27 pays d'Afrique Subsaharienne contre 14 pays lors de l'édition précédente. Au niveau mondial, 101 économies ont été évaluées en 2025 contre 50 dans le précédent rapport. Tout comme dans la première édition du rapport B-Ready, le Togo se distingue comme l'un des meilleurs réformateurs en Afrique. En effet, le Togo maintient sa position dans le top 3 en Afrique subsaharienne dans cette deuxième édition, ceci, grâce à une série de réformes ambitieuses mises en œuvre au profit du secteur privé.

Ainsi, le Togo occupe :

- la 1^{ère} place en Afrique de l'Ouest avec un score de 61,52 et

- la 3^{ème} place en Afrique Subsaharienne, derrière le Rwanda (67,94) et l'Île Maurice (63,20) ;

L'analyse par indicateurs révèle que le Togo obtient les meilleurs résultats dans les indicateurs suivants : « Crédit à l'entrepreneuriat », « Emplacement de l'entreprise », « Fiscalité », « Insolvabilité des entreprises », « Services financiers » et « Règlement de litiges ».

Toutefois, des défis demeurent, notamment en ce qui concerne « les services publics », « le commerce international », « la concurrence » et « la main-d'œuvre ». Ainsi, la mise en œuvre des réformes actuellement en cours permettra de surmonter ces défis et d'améliorer significativement le score

du Togo sur ces différents indicateurs.

En ce qui concerne l'analyse par pilier :

- Pour le pilier « services publics », le Togo s'illustre en occupant la 1^{ère} place en Afrique subsaharienne comme en Afrique de l'Ouest. Cette performance confirme les efforts déployés pour fournir un cadre réglementaire propice aux affaires.

- En ce qui concerne le pilier « efficacité opérationnelle », le Togo occupe la 1^{ère} place en Afrique de l'Ouest et la 5^{ème} position en Afrique Subsaharienne, derrière le Rwanda, l'Île Maurice, l'Eswatini et le Botswana. Ce résultat reflète les efforts du pays pour garantir une application efficace des réformes et une amélioration continue du climat des affaires, témoi-

Suite à la page 4



Le PR de la RDC, Félix Tshisekedi et le PC du Togo, Faure Gnassingbé

particulier dans la région des Grands Lacs qui connaît une instabilité aux conséquences économiques et humanitaires préjudiciables au développement

Le Président Félix Tshisekedi-Tshilombo a félicité le Président du Conseil Faure Essozimna Gnassingbé pour ses efforts de médiation en vue de trouver une solution durable à ce conflit dans l'Est de son pays, la République Démocra-

ocratique du Congo (RDC). En rappel, le Président Faure Essozimna Gnassingbé est le médiateur désigné de l'Union africaine pour la résolution de la crise dans la région des Grands Lacs. Depuis sa désignation par l'instance continentale en avril 2025, il a

La Rédaction

Conflit à l'Est de la RDC :

Félix Tshisekedi a échangé avec Faure Gnassingbé à Lomé

Le Président de la République Démocratique du Congo (RDC), Félix Tshisekedi-Tshilombo, a effectué le lundi 12 janvier 2026, une visite d'amitié et de travail à Lomé.

A son arrivée dans la capitale togolaise, le Chef de l'Etat congolais a été accueilli par le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé. Les deux hauts dirigeants ont eu ensuite une séance de travail consacrée essentiellement aux questions bilatérales, à la situation dans l'Est de la RDC et à l'intégration inter-régionale.

Le Président du Conseil et le Président congolais ont eu des entretiens en tête-à-tête au cours desquels ils ont examiné la coopération entre Lomé et Kinshasa et réitéré leur volonté d'œuvrer davantage au renforcement de ce partenariat dans divers domaines d'intérêt commun.

Ils ont évoqué également les questions de paix et de sécurité dans les différentes régions du continent en

particulier dans la région des Grands Lacs qui connaît une instabilité aux conséquences économiques et humanitaires préjudiciables au développement

Le Président Félix Tshisekedi-Tshilombo a félicité le Président du Conseil Faure Essozimna Gnassingbé pour ses efforts de médiation en vue de trouver une solution durable à ce conflit dans l'Est de son pays, la République Démocra-

cratique du Congo (RDC). En rappel, le Président Faure Essozimna Gnassingbé est le médiateur désigné de l'Union africaine pour la résolution de la crise dans la région des Grands Lacs. Depuis sa désignation par l'instance continentale en avril 2025, il a

La Rédaction

2^{ème} rapport B-READY 2025 :

Le Togo occupe la 1^{ère} place en Afrique de l'Ouest

gnant de la modernisation et de la digitalisation de ses services publics.

- Quant au pilier « cadre réglementaire », le Togo occupe la 6^{ème} place en Afrique Subsaharienne. Pour rappel, le rapport B-Ready 2025 s'articule autour de 10 indicateurs essentiels liés au cycle de vie des entreprises que sont : i) création d'entreprises ; ii) emplacement des entreprises ; iii) services d'utilité publique ; iv) main d'œuvre ; v) services financiers ; vi) commerce international ; vii) fiscalité ; viii) règlement de litiges ; ix) concurrence sur le marché et x) insolvabilité de l'entreprise. Pour chaque indicateur, la Banque mondiale analyse les résultats et les performances des pays sur les trois (03) piliers suivants : i) le cadre réglementaire ; ii) les services publics et iii) l'efficacité opérationnelle. Ce résultat confirme la pertinence des réfor-

mes engagées sous la haute impulsion du Président du Conseil, Faure Essozimna GNASSINGBE, notamment dans la modernisation de l'administration, la digitalisation des services publics lancées depuis 2017 par la Cellule climat des affaires et qui ont été renforcées ces derniers mois par les départements techniques et l'efficacité de l'action publique.

Restant toujours engagé dans sa vision de faire des réformes non pas pour plaisir mais pour impacter, le gouvernement gardera le cap des réformes pour des impacts plus grands. La Cellule climat des affaires saisit l'opportunité pour exprimer au nom du gouvernement, sa gratitude à tous les acteurs impliqués en particulier les partenaires du secteur privé, le Groupe de la Banque mondiale et les points focaux de l'administration publique pour la bonne collaboration et la cons-



Sandra Johnson, Ministre, Secrétaire Générale de la Présidence du Conseil de la République Togolaise

tante disponibilité.

Pour rappel, le rapport B-READY est le nouveau rapport phare de la Banque mondiale qui analyse le climat des affaires et d'investissement des différentes économies du monde. Il évalue chaque année leur cadre réglementaire et les services publics destinés aux entreprises.

Le rapport B-READY vise à remplacer le rapport Doing

Business, retiré depuis 2020. Il évalue le climat des affaires de manière plus globale que son prédecesseur, en prenant en compte non seulement la charge réglementaire pesant sur les entreprises, mais aussi la qualité des réglementations et la prestation des services publics associés tout au long du cycle de vie des entreprises. Il recueille des informations non seulement auprès des gouvernements, mais aussi directement auprès des entreprises, sur la base de leurs expériences avec le climat des affaires.

Daniel A.

BB Lomé et l'AGET : Un Get Together pour renforcer les synergies entre grandes entreprises

La BB Lomé en partenariat avec l'Association des Grandes Entreprises du Togo (AGET) a organisé un Get Together AGET/BB à l'Hôtel 2 Février.

Cet événement a réuni les acteurs majeurs du secteur privé togolais dans une

mite pas à être un leader dans le secteur des boissons : elle est un véritable moteur de croissance et d'innovation contribuant à la création de valeur dans tout l'écosystème.

BB Lomé a profité de cette rencontre pour présenter son plan stratégique à trois ans

création d'emplois à la dynamisation des chaînes de valeur et à une croissance durable et inclusive en synergie avec les grandes entreprises du Togo.

Ces initiatives s'inscrivent pleinement dans une dynamique de développement



Le DG de BB Lomé, Diogo VICTORIA et le Président de l'AGET Jonas DAOU lors de l'événement



ambiance conviviale favorisant les échanges et la cohésion entre les membres notamment les nouveaux adhérents.

La rencontre a débuté par le mot de bienvenue du Président de l'AGET Monsieur Jonas Daou qui a eu le plaisir d'accueillir les invités et de réaffirmer l'importance de la synergie entre les entreprises pour stimuler la croissance économique du Togo.

Lors de ce rendez-vous BB Lomé, par la voix de son Directeur Général Monsieur Diogo VICTORIA, a réaffirmé son rôle central dans l'économie nationale.

Depuis plusieurs décennies la Brasserie BB Lomé ne se li-

articulé autour de trois axes majeurs :

- * Un impact économique significatif à travers des investissements soutenus dans la production locale le développement des filières agricoles (riz et maïs) et le renforcement des capacités logistiques ;
- * Un engagement social fort matérialisé par des partenariats communautaires visant le développement du capital humain la formation professionnelle et l'insertion des jeunes ;
- * Une vision industrielle de long terme avec l'augmentation des capacités de production à Kara appelée à devenir un hub logistique stratégique pour la sous-région.

En renforçant ses capacités et en soutenant les filières locales BB Lomé contribue à la

favorisant l'accès à l'emploi, la valorisation des compétences locales et l'amélioration des conditions de vie. Elles rejoignent également la vision portée par les pouvoirs publics en matière de transformation économique et sociale. Un grand merci à l'AGET et à tous les participants pour ce moment d'échanges et de convivialité. Ensemble nous construisons des synergies fortes pour l'avenir.

BB Lomé et l'AGET adressent leurs meilleurs vœux pour cette fin d'année et souhaitent à tous leurs partenaires une année 2026 placée sous le signe du succès de la prospérité et des collaborations fructueuses.

LR

Selon le Rapport B-READY 2025 le Togo est classé :

- * 1er en Afrique de l'Ouest ;
- * 3ème en Afrique Subsaharienne ;
- * 4ème en Afrique Subsaharienne et du Nord réunies.

B-READY est structuré en 10 indicateurs, organisés autour du cycle de vie de l'entreprise. Pour chaque indicateur, la Banque mondiale analyse les résultats et les performances des pays dans trois piliers : le cadre réglementaire, les services publics et l'efficacité opérationnelle. L'innovation du B-READY est que pour chaque pilier, il prend en compte les perspectives des entrepreneurs ainsi que les intérêts publics en général (avantages sociaux). Par exemple, un indicateur est noté en fonction des avantages sociaux si ses effets génèrent des impacts sociaux positifs, tels que la protection de l'environnement, le bien-être des travailleurs ou encore la protection des consommateurs.

Culture : Le festival Éritaj 2026 lance ses compétitions



À Lomé le mercredi 14 janvier, le Festival ÉRITAJ a officiellement donné le coup d'envoi de ses compétitions 2026.

Face à la mondialisation et à l'érosion des identités culturelles locales, le festival Éritaj se positionne comme un carrefour de réconciliation des populations avec leurs racines. Il s'agit de promouvoir et valoriser le patrimoine culturel local auprès des populations, et singulièrement auprès des jeunes.

Le festival propose plusieurs compétitions notamment en danse, musique, théâtre et cinéma.

Le festival a officiellement lancé l'étape des compétitions à travers une rencontre avec les acteurs culturels.

Quatre chemins pour une même aventure créative

Plutôt qu'une simple liste, les compétitions ont été présentées comme quatre portes d'entrée vers un même univers de sens.

- Le Théâtre, où la parole devient héritage vivant et les scènes, des lieux de mémoire partagée.

- La Danse, dans toute sa diversité, des racines qui vibreront

encore aux mouvements urbains qui inventent demain.

- La Musique, ce langage universel où les mélodies anciennes conversent avec les rythmes nouveaux.

- Le Cinéma, l'art de capturer des histoires, de la fiction au documentaire, pour fixer nos regards sur le monde.

L'objectif est d'offrir un cadre où les talents, connus ou à découvrir, peuvent se rencontrer, osent créer, et dialoguent librement entre tradition et modernité.

Les acteurs ont pris connaissance des contours du projet, notamment le règlement, les conditions de participation, ainsi que les prix.

La cérémonie est passée, laissant place à l'essentiel, c'est à dire à l'acte de création. Les règles sont connues, la scène est préparée.

Après ce lancement, ce sera au tour des acteurs culturels de se préparer pour la phase finale du festival prévue du 31 mars au 5 avril 2026.

À noter que le Festival Éritaj est parrainé par l'artiste King Mensah.

CS

SALT : Malik Natchaba de nouveau aux commandes pour une meilleure structuration institutionnelle

La Société Aéroportuaire de Lomé-Tokoin (SALT) entre dans une nouvelle phase de son développement avec la nomination de Kanka-Malik Natchaba au poste de Directeur Général. Ancien ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, haut fonctionnaire et fin connaisseur des rouages de l'administration publique, il revient à la tête de cette entreprise stratégique qu'il avait déjà dirigée de 2016 à 2017.

Son retour intervient dans un contexte de transformation accélérée du secteur aérien au Togo. Alors que Lomé ambitionne de devenir une plateforme logistique et aéroportuaire régionale, la modernisation de l'aéroport international Gnassingbé Eyadéma n'est plus une option, mais une nécessité économique. La SALT, en tant qu'opérateur clé de cette infrastructure, joue un rôle central dans l'attractivité du pays, le développement du tou-

risme d'affaires et la compétitivité du hub togolais face à ses voisins ouest-africains.

Kanka-Malik Natchaba succède au Général Dimini Allaharé, promu en 2024, Chef d'État-major général des Forces armées togolaises (FAT). Si son prédécesseur avait mis l'accent sur la sécurité aérienne et la structuration institutionnelle, Natchaba, lui, devra désormais orienter la stratégie vers l'efficacité opérationnelle, l'innovation technologique et l'intégration régionale.

LONATO : désormais une retenue de 5 % sur les gains à partir de 500.000 FCFA

A partir du 1er janvier 2026, tout gain issu d'un ticket gagnant de la Loterie Nationale Togolaise (LONATO), égal ou supérieur à 500 000 FCFA, sera soumis à une retenue fiscale de 5 % au profit de l'Office togolais des recettes (OTR), c'est ce qu'a annoncé la direction générale de la LONATO à travers une note signée le 7 janvier 2026.



Au Togo, tout ticket gagnant de la Loterie nationale (LONATO) d'un montant égal ou supérieur à 500.000 FCFA sera désormais assujetti à une retenue de 5 % au profit de l'Office togolais des recettes (OTR). Ceci conformément aux dispositions de la loi If 2025-002 du 31 décembre 2025 portant loi de finances, exercice 2026, une retenue est désormais appliquée sur les gains issus de la pratique des jeux de hasard à compter du 1er janvier 2026. La mesure, annoncée récemment par la LONATO, est en vigueur depuis le 1er janvier 2026.

Concrètement, cette disposition, qui est une innovation fiscale contenue dans la loi de finances 2026, prévoit que les 5 % soient retenus à la source avant que le reste du gain ne soit versé au parieur. Ainsi, pour un gain de

500.000 FCFA, une somme de 25.000 FCFA sera prélevée. L'objectif pour les pouvoirs publics est d'élargir l'assiette fiscale et de renforcer la régulation du secteur des jeux de hasard.

Cette mesure s'inscrit dans la dynamique de renforcement de la fiscalité nationale et de la mobilisation des ressources internes. Elle vise à mieux encadrer les revenus issus des jeux de loterie, un secteur qui connaît un engouement croissant au Togo.

La Loterie Nationale Togolaise remercie l'ensemble de ses fidèles parieurs pour leur confiance et leur fidélité. Pour rappel, depuis 2023, le secteur des jeux de Loto a connu plusieurs réformes importantes visant à moderniser son fonctionnement.

Daniel A.



Kanka-Malik Natchaba nouveau DG de la SALT

Sa précédente expérience à la tête de la SALT, bien que brève, lui a permis d'appréhender les enjeux spécifiques du secteur. Gestion des flux passagers, coopération avec les compagnies aériennes, conformité aux standards de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), mais aussi développement commercial des espaces aéroportuaires.

Depuis, il a accumulé

une légitimité accrue grâce à ses fonctions ministérielles, lui ayant piloté des réformes complexes dans l'enseignement supérieur et porter plusieurs projets d'envergure en matière de recherche et d'innovation. Cette double compétence pourrait s'avérer déterminante pour relever les défis actuels notamment l'extension des capacités de l'aérogare, numérisation des procédures, amélioration de l'ex-

périence passager, et surtout, développement du cargo aérien, identifié comme un levier majeur de diversification économique.

Dans une sous-région marquée par la concurrence, notamment, entre Abidjan, Accra, Cotonou et Lagos, le Togo mise sur son positionnement géographique, sa stabilité institutionnelle et sa capacité à moderniser ses infrastructures pour attirer les opérateurs logistiques et les compagnies aériennes. L'aéroport de Lomé-Tokoin doit désormais passer à une phase de maturité opérationnelle.

Le retour de Kanka-Malik Natchaba symbolise la volonté des autorités de renforcer le contrôle stratégique public sur cette infrastructure critique, tout en maintenant un partenariat efficace avec le secteur privé. Son mandat sera étroitement scruté par les investisseurs, les institutions financières et les partenaires techniques.

Essobiou A.

Intox : Aucune vente aux enchères en cours à l'OTR

L'Office Togolais des Recettes (OTR) tire la sonnette d'alarme. Une vidéo circule actuellement sur TikTok, prétendant annoncer des ventes aux enchères organisées par l'institution. L'OTR précise que ces informations sont entièrement fausses et demande à la population de ne pas s'y fier. Aucune demande de paiement via Mixx ou Moov Money « Nous ne demandons jamais de paiements ni de transferts d'argent via Mixx ou Moov Money pour participer à une quelconque vente aux enchères », insiste l'Office. Tout message invitant à verser de l'argent pour accéder à ces enchères doit être considéré comme une tentative d'arnaque. L'OTR encourage donc chacun à rester vigilant et à ne pas relayer ce type d'informations.

Vigilance face à la désinformation

Face à la recrudescence des fausses informations sur les réseaux sociaux, l'institution appelle la population à vérifier la fiabilité des sources avant de partager un contenu. « La lutte contre la désinformation est une responsabilité collective », rappelle l'OTR. Les citoyens sont également invités à signaler toute publication suspecte afin de protéger la communauté et limiter les arnaques.



information qui circule hors des canaux officiels. L'OTR souligne que la sécurité des citoyens et la fiabilité des transactions restent une priorité. Elle encourage chaque Togolais à vérifier l'origine des informations avant de s'engager ou de partager un contenu.

Responsabilité collective

L'institution rappelle que la vigilance de tous est essentielle pour prévenir les fraudes et protéger les opérateurs économiques et particuliers. Chaque citoyen peut contribuer à cette mission en signalant toute tentative suspecte et en utilisant uniquement les canaux officiels de l'OTR.

Carole A.

CAF: «La CAN tous les 4 ans, c'est une bêtise affligeante», Claude Le Roy

A la veille de la 35ème édition de la Coupe Africaine des Nations CAN Maroc 2025, la Confédération africaine de football (CAF) crée la surprise par l'annonce de la modification majeure sur le calendrier des prochaines CAN.

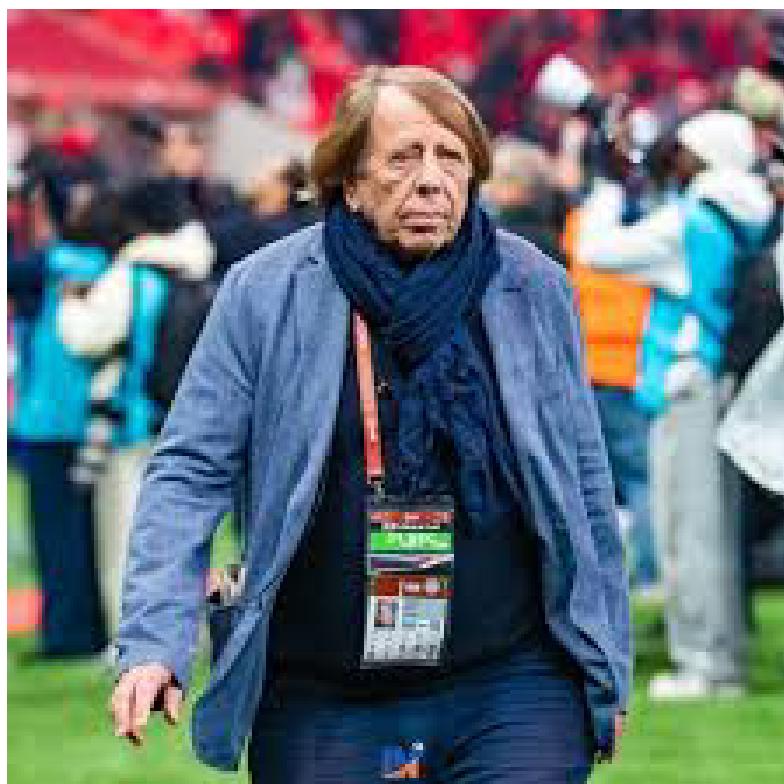
Lors d'une conférence de presse qui s'est tenue le 20 décembre 2025, la CAF informe sur un changement profond du calendrier de sa compétition phare à partir de 2028. L'institution décide que dorénavant la Coupe d'Afrique des nations (CAN) se joue tous les quatre ans. Une rupture nette avec le format biennal en vigueur depuis des décennies.

L'annonce a été faite par le président de la CAF, Patrice Motsepe. Si cette annonce qui est intervenue à 24 heures du coup d'envoi de la CAN Maroc 2025 qui se déroule du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026, est vu par certains analystes sportifs comme un signal fort, destiné à préparer les esprits à une nouvelle organisation du football continental, bon nombre des amoureux du football africain fustige l'idée CAF.

Avant ce basculement, la CAN 2027 aura bien lieu. Elle sera coorganisée par l'Ouganda, le Kenya et la Tan-

zanie. Une édition de transition, avant une CAN annoncée à 2028. La suivante est déjà inscrite à l'agenda pour 2032. Cette réforme ouvre surtout la porte à une innovation majeure. Dès 2029, la CAF lancera la première Ligue des nations africaines. Une compétition inédite. Elle réunira les 54 fédérations du continent, réparties par zones géographiques.

L'objectif selon la CAF, est de faire revenir chaque année les stars africaines évoluant à l'étranger sur les pelouses africaines. Renforcer la compétitivité. Accroître la visibilité du football africain. Avec ce nouveau calendrier et l'arrivée de la Ligue des nations, la CAF ambitionne de moderniser durablement le football africain. Un pari structurant, pensé pour l'avenir. Ces raisonnements et motifs avancés par Patrice Motsepe ne convainquent pas plusieurs acteurs du ballon rond sur le continent noir. La décision de la Confédération africaine de football (CAF) d'organiser la



Coupe d'Afrique des nations tous les quatre ans suscite un débat parmi les acteurs de la CAN marocaine entre partisans de la mesure et farouches opposants y voyant une concession à la FIFA et aux puissants clubs européens.

«Un gâchis absolu!» Dès l'annonce surprise de l'organisation de la Coupe d'Afrique

des Nations non plus tous les deux ans, mais les quatre ans, Walid Acherchour a résumé sur RMC le premier sentiment de tous ceux qui s'enthousiasmaient sur les débuts réussis de cette CAN marocaine.

«C'est comme passer d'une messe par semaine à une messe par mois», s'est aussi indigné de manière plus ima-

gée l'ancien gardien du Cameroun et de l'OM Joseph-Antoine Bell.

« La CAN tous les 4 ans, c'est une bêtise affligeante. Vous ne voulez pas le développement de l'Afrique ? Vous ne voulez pas que des pays construisent des stades tous les 2 ans ? », s'inquiète Claude Le Roy.

La CAN tous les 2 ans, ce n'est pas qu'un tournoi, c'est un levier de développement. Ce sont des stades qui se construisent, des centres d'entraînement, des emplois, des investissements durables et une visibilité internationale pour le football africain. Quand l'Europe joue chaque année, c'est du business. Quand l'Afrique joue souvent, ça devient un problème. Le vrai débat n'est pas le calendrier. Le vrai malaise, c'est une Afrique qui avance, structure son football et n'attend plus l'approbation de l'extérieur.

Daniel A.

Citoyens togolais,

Conducteurs de poids lourds,

Les infrastructures routières sont un patrimoine commun que nous avons le devoir de protéger.

Les camions en surcharge détruisent précocement les routes.

Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.

Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.

Message de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER)

Vœux de 2026 à la Nation : «Protéger, rassembler, transformer : voilà notre chemin pour l'année qui vient», Président du Conseil Faure GNASSINGBE,

À quelques heures du début de la nouvelle année 2026, le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, a dans un message de vœux à la Nation prononcé le 30 décembre 2025 à Lomé, réitéré son engagement à protéger la nation et les acquis, à rassembler les filles et fils autour du bien commun et à transformer le pays dans tous les domaines. «Protéger, rassembler, transformer : voilà notre chemin pour l'année qui vient. C'est le socle de notre action. Il guidera chaque décision, chaque programme, chaque effort de votre Gouvernement. Je veux une République qui vous protège mieux, qui nous rassemble davantage, qui transforme plus vite notre pays».

L'intégralité du message des vœux du Président du Conseil Faure GNASSINGBE, à la nation togolaise

Togolaises, Togolais.

Chers Compatriotes.

En ce moment où une année s'achève et une autre s'ouvre devant nous, je veux d'abord souhaiter à chacune et chacun d'entre vous, à vos familles, à vos proches, mes vœux les plus sincères de santé, de sérénité et d'espérance. 2025 a été une année charnière pour notre pays. Nous avons connu des épreuves, des moments de doute. Mais nous avons aussi franchi une étape importante de notre vie démocratique. Avec l'adoption de la Ve République, notre pays est devenu une démocratie parlementaire. Cette réforme marque l'évolution la plus profonde de notre Constitution depuis plus de trente ans. Il y a quelques semaines, je me suis adressé à vos élus. Ce soir, en cette fin d'année, c'est à vous que je m'adresse, pour parler de notre chemin commun et de la direction que nous allons prendre ensemble.

Mes chers compatriotes.

Je veux vous parler de cette nouvelle République, et de ce qu'elle change concrètement dans votre vie. Ce changement n'est pas un jeu d'écriture. Ce n'est pas une affaire réservée aux juristes ou aux responsables politiques. Il concerne directement votre vie de tous les jours et la manière dont les décisions sont prises en votre nom. Je veux saluer le travail de vos élus, les élus du peuple. Le Parlement et le Sénat ont conduit cette réforme dans la paix, la dignité, et le respect du cadre républicain. Ce choix n'a pas été imposé. Il a été voté, assumé, porté par vos représentants.

Je suis conscient que certains auraient souhaité un débat plus large. Je comprends ces attentes. Mais ce que je retiens, c'est que cette réforme a été menée dans un climat institutionnel apaisé, avec pour seule boussole l'intérêt national.

C'est une réussite en soi d'avoir conduit ce changement sans rupture. Dans une République, il y a des choses qui doivent rester stables. La continuité de l'État et des institutions est essentielle pour la paix, pour la confiance. C'est pour cela que je suis resté à la tête de l'exécutif, mais ma fonction a

changé. Le centre de gravité de notre vie politique a changé. Désormais, la politique de la Nation se décide d'abord au Parlement. Le Gouvernement est responsable devant vos élus. Quant au Sénat, il porte la voix des territoires. Les régions et les communes jouent ainsi un rôle plus important. Certains d'entre vous se demandent si cette réforme changera vraiment quelque chose dans leur vie, si elle peut ouvrir une dynamique nouvelle pour notre pays. Je veux vous répondre clairement : la réponse est oui. Nous allons changer de méthode, faire vivre autrement notre démocratie, ouvrir un nouveau chapitre, sans casser ce que nous avons construit. Pour cela, j'ai fixé au Gouvernement trois priorités simples : Protéger, Rassembler, Transformer. Elles donnent un sens concret à ce changement de régime. Et elles résument, au fond, ce que je vous dois comme Président du Conseil : la sécurité, l'unité, et l'avenir.

Mes chers compatriotes.

Protéger, c'est la première responsabilité d'un État. Et c'est la première mission que je me donne, et que je donne à mon Gouvernement pour 2026.

Protéger, c'est bien sûr d'abord garantir la sécurité, celle de nos familles, de nos villages et de notre territoire. Dans une région instable, nos forces de défense et de sécurité agissent avec courage et bravoure : elles protègent nos populations et tiennent nos frontières. Je veux ce soir leur rendre hommage, ainsi qu'à tous ceux qui, chaque jour, veillent sur notre stabilité. Mais je veux aussi vous dire ceci :

On ne protège pas un pays seulement avec des armes. On le protège en donnant à chacun une vie digne, en donnant une place à sa jeunesse, en évitant que la pauvreté, l'exclusion ou la colère ne deviennent des terreaux de la violence. La sécurité vient aussi du développement. Elle vient de l'emploi. Elle vient de l'accès aux services essentiels. Elle vient d'un pays où personne ne se sent oublié.

Quand un enfant peut aller à l'école en paix, nous renforçons la sécurité. Quand une famille a accès aux soins, nous renforçons la sécurité. Quand un agriculteur peut vivre de son travail, nous renforçons la sécurité. Et quand un village a accès



à l'eau, à la route, à l'électricité, nous renforçons également la sécurité. C'est pourquoi nous poursuivrons notre stratégie globale qui associe sécurité, développement local et cohésion sociale.

Mes chers compatriotes.

Togolaises, Togolais. Rassembler, c'est la deuxième grande priorité que j'ai fixée à notre action en 2026. Rassembler, c'est renforcer notre unité nationale. Et elle ne peut s'épanouir que dans l'équité territoriale. La décentralisation n'est pas un slogan. C'est une manière de gouverner autrement, de reconnaître la diversité de nos territoires, d'aller vers ceux qui sont loin du centre ou de la capitale. Vos élus locaux seront désormais davantage associés à l'action publique, parce qu'en 2025 nous avons renforcé les moyens d'action des collectivités et amélioré la coordination entre l'Exécutif, l'Assemblée, le Sénat et les territoires.

Rassembler c'est aussi reconnaître la place de chacun et créer les conditions d'un dialogue durable entre majorité et opposition. La critique constructive et apaisée fait partie du fonctionnement normal de la démocratie. Je veux le dire clairement ce soir : l'opposition est une composante essentielle de la République. Elle a la responsabilité de questionner, d'alerter, et de proposer.

En 2026, je souhaite qu'une culture politique nouvelle s'impose : une culture politique de respect, où l'on critique les idées, mais jamais les personnes, où l'on s'oppose sans se déchirer, où l'on débat sans se détruire. Franchissons ensemble cette étape supplémentaire vers un climat politique plus apaisé, où les désaccords s'expriment de manière constructive, sans violence ni dégradations.

Pour rassembler ainsi la Nation, il faut commencer par tendre la main, reconnaître que la paix civile ne se maintient pas seulement par la loi, mais aussi par le geste juste et par la compréhension. C'est dans cet esprit d'apaisement que j'ai demandé au Ministre de la Justice d'exécuter les décisions de grâce

partenariats, de défendre nos intérêts dans les enceintes africaines et internationales. Pour un pays comme le nôtre, la diplomatie est une force.

Car l'avenir du Togo dépend de notre capacité : à nous insérer dans les chaînes de valeur africaines, à attirer des investisseurs, à participer aux marchés régionaux de notre continent. Ce travail extérieur n'est jamais détaché de vos réalités. Il sert un seul objectif : améliorer votre quotidien ici.

Quand je cherche des financements plus justes, c'est pour construire des routes, des écoles, des centres de santé, des hôpitaux. Quand je mobilise des investisseurs, c'est pour créer de l'emploi ici, dans notre pays. Quand je fais entendre la voix du Togo, c'est pour obtenir des règles plus équitables, alléger le poids de la dette, et renforcer notre sécurité. Je vous sers ici, à travers mon gouvernement et les priorités que nous nous sommes fixées. Je vous sers aussi à l'extérieur, avec la même énergie, pour répondre à vos besoins quotidiens : la sécurité, l'emploi, le coût de la vie, les services essentiels.

Togolaises, Togolais. Mes chers compatriotes. Protéger, rassembler, transformer : voilà notre chemin pour l'année qui vient. C'est le socle de notre action. Il guidera chaque décision, chaque programme, chaque effort de votre Gouvernement.

Je veux une République qui vous protège mieux, qui nous rassemble davantage, qui transforme plus vite notre pays.

Je forme donc le vœu que 2026 soit une année de paix et d'équilibre, une année de progrès et d'espérance, une année de solidarité et de confiance.

Je vais donc dire à nouveau : à chaque famille togolaise mes vœux de santé, de sérénité et de réussite ; à nos jeunes, je leur dis d'avoir confiance en leur avenir ; à nos aînés, je souhaite la reconnaissance et le respect auxquels ils ont droit ; à tous ceux qui traversent une épreuve de trouver soutien et réconfort. Je souhaite enfin que chacun soit fier de dire : je suis Togolais, je suis Togolaise. Que Dieu bénisse donc chacune et chacun d'entre vous. Que Dieu bénisse notre cher Togo.

Bonne et heureuse année à chacune et à chacun de nous.

Vœux de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président du Conseil de la République Togolaise à la nation.

Lomé, 30 décembre 2025

EPÉ YÉYÉ PINAN KIFALO 2026

